

Les crédits

Actuellement, les provinces ont pleine autorité, en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, pour créer des programmes alimentaires destinés aux enfants dans la pauvreté, que ce soit par zone où il y a une concentration d'enfants pauvres, ou sur une base individuelle après détermination du besoin. Le Régime d'assistance publique du Canada permet de tels programmes.

Elles peuvent aussi adopter des programmes de garderie. Trois provinces sont touchées par le plafonnement à 5 p. 100 des transferts en vertu du RAPC: l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Toutefois, ces deux dernières provinces étaient loin d'une augmentation de 5 p. 100. L'Ontario est la seule province où les dépenses en vertu du Régime d'assistance publique du Canada ont augmenté de façon notable, jusqu'à 14 p. 100 certaines années. Il est certain que le gouvernement de l'Ontario était résolu à accroître les places de garderie subventionnées et les paiements d'aide sociale.

Quelle est donc la réponse? En Colombie-Britannique, nous avons un gouvernement néo-démocrate tout aussi déterminé que la députée de New Westminster—Burnaby.

• (1140)

La députée peut-elle me dire quel rôle, à son avis, devrait jouer le gouvernement de la Colombie-Britannique? Pense-t-elle que les autres provinces devraient créer de tels programmes? De toute évidence, je sais qu'elle désapprouve le plafonnement de 5 p. 100. Il me semble qu'elle dit que le gouvernement fédéral devrait intervenir et financer tous ces programmes. Toutefois, étant donné la crise constitutionnelle actuelle et l'attitude des provinces — je crois savoir qu'elles s'opposent catégoriquement à un programme national de garderies —, la députée estime-t-elle que le gouvernement fédéral devrait le faire contre le gré des provinces? Quel rôle, à son avis, les provinces devraient-elles jouer?

Mme Black: Monsieur le Président, c'est une question longue et assez compliquée. Toutefois, en tant que députée de cette Chambre, je reconnais que nous devons assumer une responsabilité envers tous les enfants de ce pays et non pas seulement envers les enfants de certaines régions ou de certaines provinces.

En parlant du Régime d'assistance publique du Canada, la députée a dit que les gouvernements provinciaux pouvaient y avoir recours pour obtenir des fonds afin de nourrir les enfants. Je voudrais lui rappeler que le conseil scolaire de Vancouver, qui a lancé un programme de repas chauds pour les élèves de la municipalité fréquentant ses écoles, avait demandé de l'aide en vertu de Régime d'assistance publique du Canada et que ce gou-

vernement avait absolument refusé de financer ce programme.

En Colombie-Britannique, ce programme de repas du midi à l'école a fait l'objet d'une bataille longue et difficile menée par ma collègue, la députée de Vancouver—Est, qui a talonné des ministres de l'autre côté de la Chambre pour essayer d'obtenir des fonds de ce régime afin de nourrir les écoliers qui ont faim. Ce gouvernement a refusé de lui donner accès à ces fonds.

Lorsque la députée dit que le financement du Régime d'assistance publique du Canada ne représente qu'une petite partie du budget de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario, je voudrais lui rappeler que ce régime sert à financer des refuges pour femmes battues, ainsi que des systèmes et programmes d'assistance sociale. Je parle de ces programmes qui s'appliquent aux gens dont elle prétend se soucier.

Ce régime sert à financer tous les programmes de garderies à coûts partagés au pays, et je dirais que la plupart des provinces qui ont les moyens financiers nécessaires seraient, on ne peut plus heureuses, d'en profiter pour créer de nouvelles places en garderie. Je ne pense pas qu'il y ait de doute à ce sujet.

Je n'ai pas entendu une seule province dire qu'elle s'opposait à un programme national de garderies si le gouvernement fédéral offrait d'en partager les coûts.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je me sens privilégié de pouvoir intervenir dans le débat sur la motion présentée par ma collègue de Halifax.

J'ai lu beaucoup de documents préparés à la Chambre et par des comités de tout le Canada. Je vous recommande le très bon rapport présenté en juin dernier par ma collègue de Don Valley—Nord, intitulé la *Guerre contre les femmes*. Nous avons tous lu différents ouvrages compilés par les chercheurs de la bibliothèque du Parlement. Il y a trois semaines, une femme de ma circonscription m'a remis un court texte sur la question de la violence contre les femmes. Elle s'appelle Christina Benson. Je l'ai lu et je crois qu'elle présente on ne peut mieux le problème.

Je voudrais lire les pensées de Christina parce qu'à mon avis, elles reflètent le sentiment et l'expérience de quelqu'un qui connaît extrêmement bien la question. Le texte s'intitule: